



FREUNDE DER VERFASSUNG
AMIS DE LA CONSTITUTION
AMICI DELLA COSTITUZIONE
AMITGS DALLA COSTITUZION

A Mesdames et Messieurs les
Parlementaires

Berne, le 3 juin 2022

**Concerne : Traité de l'OMS sur les pandémies
Notre souveraineté nationale est en danger !**

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Nous sollicitons aujourd'hui votre attention sur une question importante. Actuellement, l'OMS, en collaboration avec l'UE, met sur pied un "Traité sur les pandémies" qui, dans ses conséquences ultimes, menace fortement la souveraineté de la Suisse.

En cas d'adoption de ce Traité, l'OMS pourrait à tout moment déclarer une situation de pandémie en s'appuyant sur un comité international de spécialistes et ordonner ensuite des mesures qui prévaudraient sur les constitutions des États-membres. En d'autres termes, **une organisation supranationale pourrait prendre des mesures drastiques en se plaçant au-dessus du Parlement, du Conseil fédéral et du peuple. Ces mesures auraient alors des conséquences radicales sur notre situation économique, sociale et de santé publique.**

Si nous jetons un regard rétrospectif sur les deux dernières années, de nombreux citoyens des pays voisins ont subi des mesures de contraintes souvent excessives, liées en partie à la communication et l'évaluation des risques de l'OMS, s'appuyant sur des avis d'experts sélectifs qui se sont trop souvent révélés erronés. Nous pensons aux amendes infligées aux personnes non vaccinées et à l'obligation de se faire vacciner en Autriche, ainsi qu'à la 3G appliquée sur le lieu de travail et dans certains lieux publics, ce qui signifiait l'exclusion de facto de nombreuses personnes.

Peut-être que l'information suivante vous a échappé : lors de la dernière Assemblée mondiale de la Santé de l'OMS qui s'est tenue du 22 au 28 mai 2022 à Genève, la Suisse, représentée par le Conseiller fédéral Alain Berset, a soutenu une motion des États-Unis¹. Cette proposition aurait permis d'accélérer de dangereuses modifications du Règlement sanitaire international, mettant ainsi en danger notre souveraineté nationale. Cette motion a pour l'instant échoué en raison de l'opposition de la Chine, de l'Iran et de plusieurs pays africains.

Le soutien à cette motion était une violation de l'article 2 sur le but de notre Constitution. Selon cet article 2, alinéa 1, l'exécutif, en tant que représentant de la Confédération suisse, doit protéger l'indépendance de notre pays et ne doit pas céder la souveraineté nationale, même en cas de pandémie non définie.

Bien que la demande des Etats-Unis ait pour l'instant échoué, le projet de l'OMS d'accroître massivement son pouvoir est loin d'être abandonné. Aussi, nous vous demandons, en tant que parlementaire, d'exercer votre fonction de contrôle vis-à-vis du gouvernement et d'aller vers Alain Berset. La Suisse ne doit pas soutenir le "traité sur les pandémies" actuellement en cours d'élaboration à l'OMS et qui devrait être définitivement signé au printemps 2024.

Ces deux dernières années, nous avons mieux géré la crise que de nombreux autres Etats ; et il n'y a aucune raison de se soumettre à l'avenir aux diktats d'une organisation internationale influencée par le lobbying. D'ailleurs le documentaire d'Arte intitulé "L'OMS dans les griffes des lobbyistes ?"² montre qu'un certain scepticisme à l'égard de cette organisation est tout à fait justifié. Dans ce film, il apparaît clairement que des acteurs aux intérêts économiques massifs influencent fortement les décisions ainsi que les priorités de cette organisation.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le point suivant. **La gestion de la pandémie par l'OMS au cours des deux dernières années a été alarmiste.** Entre-temps, il est clair que les "experts" de l'OMS ont complètement échoué dans l'évaluation des risques du Covid-19, comme ils l'avaient déjà fait pour la grippe porcine. L'estimation de la létalité du SRAS-CoV-2 de 3,4% par l'OMS au printemps 2020 était environ 10 à 20 fois plus élevée que la réalité (environ 0,1 à 0,3%) et elle a massivement alimenté l'activisme mondial en faveur de mesures contraignantes. Au final, c'est l'industrie pharmaceutique qui a le plus profité de cet alarmisme !

En aucun cas, l'OMS ne doit pas se voir attribuer davantage de compétences.

Les citoyens suisses vous ont élu pour que vous vous engagiez en faveur de la souveraineté de notre pays. Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier au vu de son importance et espérons que vous saurez vous opposer courageusement au projet du Traité pandémique de l'OMS.

Avec nos salutations distinguées,



Dr. Roland Bühlmann, Co-Président Amis de la Constitution



Prisca Guanter, Co-Présidente Amis de la Constitution



Dr. Christina Rüdiger, membre du comité Amis de la Constitution



Sandro Meier, membre du comité Amis de la Constitution

¹ https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA75/A75_18-en.pdf#page=4

² <https://youtu.be/N-mLgX9gws>

<https://www.sciencemediacentre.org/expert-reaction-to-who-director-generals-comments-that-3-4-of-reported-covid-19-cases-have-died-globally/>

<https://www.cnn.com/2020/03/03/who-says-coronavirus-death-rate-is-3point4percent-globally-higher-than-previously-thought.html>